

Tarifs TTC Location de salle

Autres (non nogentais et habitant de l'ACSO + entreprises privées)

Château des Rochers
Salle 2 : «Delière»
Repas : 40 à 60 pers. maxi.
Réunion : 80 pers. maxi.

Autres
(non nogentais et habitant de l'ACSO + entreprises privées)

Semaine	Week-end/Jour férié
1 jour 489€	1 jour 918€
1 jour supplémentaire 306€	1 jour supplémentaire 459€

Cuisine pour 1 jour (obligatoire pour les repas)
116€

1 jour supplémentaire Cuisine
53€

Dépôt de garantie dommage divers : **100€** / Dépôt de garantie entretien non effectué : **35€**

Les tarifs des techniciens «SON ET ÉCLAIRAGE» (non applicable aux particuliers):

Pour les Nogentais 35 €/heure (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

Pour les associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

Les tarifs des agents techniques (non applicable aux particuliers) :

Pour les Nogentais 20 €/heure/agent technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, week-end et jours fériés)

Pour les associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h)

ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 3 semaines avant l'occupation de la salle

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.